

Les projets de construction et de rénovation et leur coût

L'avenir de la construction est l'utilisation des énergies renouvelables et des nouvelles technologies de l'environnement.

L'intégration des énergies renouvelables lors de la conception et la réalisation d'un projet tend à devenir un réflexe chez de nombreux professionnels du bâtiment. Dans cette optique de construction durable, pérenne et économique, il faut introduire de nouvelles mesures servant à répondre d'une part aux progrès techniques du milieu de la construction et d'autre part à réagir face à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur le bilan énergétique SIA 380/1 et au renforcement prévu des exigences légales en matière de protection thermique. Dans ce contexte, le label MINERGIE est en passe de devenir un standard de base de la construction dite classique, alors que les labels MINERGIE-P et MINERGIE-ECO sont de plus en plus sollicités par les maîtres d'ouvrage.

La construction, un milieu gourmand en énergie

On ne répétera jamais assez que le secteur de la construction en Suisse sollicite près de 50% des besoins en énergie et qu'il est responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre. A titre d'exemple, un bâtiment certifié MINERGIE-P a besoin de nettement moins d'énergie qu'un bâtiment conventionnel équivalent (moins de 4 litres de mazout par m² et par année contre 22 litres par m² et par année pour un bâtiment ancien (équivalent mazout)). Il est donc vital que les professionnels du bâtiment puissent consolider leurs connaissances nécessaires à la réalisation de constructions durables, pérennes et économique sur la base des expériences pratiques réalisées dans ce domaine.

Sur le marché immobilier, la valeur des bâtiments MINERGIE se maintiendra mieux que celle des constructions de type conventionnel. L'optimisation globale du bâtiment dès sa conception, les faibles émissions de gaz carbonique (CO₂) ainsi que les avantages en termes de confort, de santé et de sécurité que ces types de bâtiments procurent à leurs utilisateurs figurent parmi les principales raisons invoquées.

Réchauffement climatique, augmentation des coûts de l'énergie, taxes sur le CO₂, ou encore exigences cantonales en matière d'utilisation d'énergies renouvelables dans les nouvelles constructions, sont autant de facteurs qui font de MINERGIE une option de plus en plus intéressante, et qui militent en faveur d'un changement concret des habitudes vers des modes constructifs efficaces et des sources énergétiques favorables à l'environnement.

